



ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES



En raison de la démission, en octobre 2021, de Monsieur Eric BAYEUX, Maire, des élections municipales partielles doivent être organisées à Villy-Bocage. Le premier tour de ces élections se tiendra le **9 janvier 2022**. Une convocation officielle des électeurs à voter sera affichée prochainement. Ces élections doivent permettre de compléter de deux personnes le conseil municipal et ainsi d'élire un nouveau Maire et de nouveaux adjoints.

Nouvel arrivant ou pas encore inscrit sur la liste électorale de Villy-Bocage, la date limite pour l'inscription sur la liste électorale est fixée au vendredi **3 décembre 2021** :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

LE REPAS DES AÎNES



Le prochain repas des aînés se tiendra en **2022** ! C'est le choix qu'a fait le conseil municipal au regard du contexte à la fois sanitaire et municipal. Il est prévu que celui-ci se tienne au premier semestre 2022. La date sera communiquée ultérieurement. En attendant ce repas, les conseillers municipaux rendront visite à tous les habitants âgés de plus de 65 ans pour leur offrir un colis pour les fêtes de fin d'année accompagné d'un questionnaire visant à améliorer les services de la commune envers les aînés.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Il est installé ! Les enfants volontaires pour constituer le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Villy-Bocage se sont réunis à trois reprises en septembre et octobre. Leurs ambitions sont claires : dynamiser la place des jeunes Villysoises et Villyssois et les impliquer dans la vie locale. Le 4 novembre 2021, les sept jeunes âgés de 12 à 17 ans ont procédé aux votes pour élire Maire et Adjoint Jeunes : Lou SAVES est élue « Maire Jeune » de Villy-Bocage, tandis que Timéo SAVES est son « Adjoint Jeune » !

LE NOËL DES ENFANTS



Vu l'incertitude du contexte sanitaire de cette fin d'année, le conseil municipal a décidé de renouveler la formule de l'an passé : la commune offrira à chaque enfant de Villy-Bocage âgé de moins de 11 ans un **cadeau de Noël**.

Les parents intéressés doivent remplir le coupon-réponse ci-dessous et le retourner à la mairie avant le **03 décembre 2021**.

Les cadeaux seront à retirer à la mairie le mercredi 15 décembre entre 10h et 12h ou de 16h à 18h, ou le vendredi 17 décembre entre 16h et 18h30, ou le samedi 18 décembre de 10h à 12h.

TELETHON 2021



Comme l'an passé, mais dans un format plus convivial, Villy-Bocage accueillera des animations dans le cadre du Téléthon. Des associations du village et des particuliers proposeront les activités suivantes : vente de crêpes et de vin chaud, vente de teurgoule, de cidre et de compositions florales, exposition/vente de peintures, concours de dessins des enfants de l'école, collecte de boîtes en métal etc.

Rendez-vous dans le bourg de Villy-Bocage le samedi 4 décembre à partir de 13h30 pour les festivités en faveur du Téléthon. Un point de vente de crêpes sera organisé vendredi et samedi au CocciMarket de Villers-Bocage.

La commande de crêpes est possible au 06 17 49 52 00.

L'ELAN DE VILLY SUR INTERNET



Le prochain bulletin municipal 'L'Elan de Villy' sera distribué en février 2022. Pour les habitants qui ne souhaitent plus recevoir le bulletin en version papier, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et le retourner à la mairie. Un autocollant à apposer sur la boîte aux lettres leur sera remis. La version numérique du bulletin est toujours disponible sur le site internet de la commune (www.villybocage.fr).

CADEAU DE NOEL DES ENFANTS :

ENFANT 1 NOM – Prénom : _____ Age : _____
ENFANT 2 NOM – Prénom : _____ Age : _____
ENFANT 3 NOM – Prénom : _____ Age : _____
AUTRES ENFANTS DU FOYER Ages : _____

AUTOCOLLANT BULLETIN MUNICIPAL :

Je ne souhaite plus recevoir le bulletin en version papier

NOM – Prénom et adresse _____

